

Communiqué de presse

12 décembre 2017

Carrefour santé social

Succès au rendez-vous pour le 1^{er} colloque paritaire sur la santé au travail dans la fonction publique

Le Carrefour santé social, lors de son colloque annuel du 30 novembre 2017, a réuni plus de 200 participants autour de la santé au travail dans la fonction publique. L'occasion de faire le point après la signature de l'accord-cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux (RPS) dans la fonction publique d'octobre 2013. Organisé en partenariat avec l'Anact, le colloque s'est articulé autour de retours d'expériences. Une initiative suffisamment rare, tant dans le secteur privé que dans le secteur public, pour être soulignée.

Table-ronde – Académie de Limoges, DRJSCS de Normandie, Université de Valenciennes et INRA : témoignages sur la mise en place de leur politique de prévention des risques psychosociaux.

Enseignement essentiel des échanges : la nécessité et la capacité éprouvée à compléter le fonctionnement classique d'instances, via la création de groupes de pilotage et de travail qui comprennent les représentants des personnels. Permettant la co-construction des dossiers en amont et facilitant les prises de décision en aval, ce passage du « vous » au « nous » est apparu comme un point fort reflétant la maturité des organisations ; mais aussi comme un préalable pour penser des démarches de prévention primaire. Pour autant, et là encore il s'agit d'un constat partagé, la mise en place de ces méthodes de travail ne se fait pas sans l'intervention d'un tiers, ceci afin d'impulser de nouveaux modes de travail coopératif.

Bilan qualitatif de l'accord des risques psychosociaux dans la fonction publique

Commandé par la DGAFP à l'Anact, ce bilan dresse des constats encourageants – la prise de conscience est tangible et les acculturations réciproques sont engagées – mais des progrès sont encore à accomplir pour passer à l'action concrète, au premier rang desquels on retrouve : le développement de marges de manœuvre locales, le renouvellement des pratiques managériales, la qualité du dialogue social national et local, les capacités d'initiatives et d'expérimentations, ou encore la conduite et l'accompagnement du changement et la participation des agents aux décisions qui les concernent.

Travail de réflexion et d'échanges en ateliers pour identifier les leviers permettant de conduire efficacement une politique de prévention primaire des risques psychosociaux. En effet, si le chemin parcouru est significatif depuis le rapport Gollac de 2011 et les accords de 2013 dans la fonction publique, les freins sont encore nombreux à créer et soutenir des dynamiques durables de prévention. Parmi les propositions concrètes émises lors des ateliers, on peut citer :

- la mise en place d'un parcours de santé au travail basé sur un accompagnement pluridisciplinaire,
- la cartographie des ressources en santé au travail et les leviers pour les mobiliser,
- la mise en place d'un processus d'intégration des nouveaux entrants incluant la connaissance des dispositifs de santé au travail et leur fonctionnement,
- la formation des managers/encadrants initiale ET continue pour confronter les expériences et réinterroger durablement les pratiques...

Fort du succès de ce colloque, le Carrefour santé social entend multiplier les initiatives de réflexion paritaires sur les territoires. Le Carrefour santé social souhaite ainsi s'engager sur cette voie, essentielle, de co-construction et de partage entre les différentes fonctions publiques, au bénéfice premier des agents et des collectifs de travail.

Communiqué de presse

12 décembre 2017

Une expérimentation est déjà lancée sur le territoire d'Occitanie. Rendez-vous dans quelques mois pour en partager les retours !

À propos du Carrefour santé social :

Le Carrefour santé social est un lieu d'échanges et de réflexion qui associe la MGEN et les fédérations FSU, UNSA-Education et Sgen-CFDT. Créé en 2005 à l'initiative de la MGEN, il conduit des travaux relatifs aux problématiques de santé au travail et aux conditions de travail pour les personnels relevant des ministères affinitaires de MGEN : Éducation nationale (MEN), enseignement supérieur et recherche (MESR), sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative (MSJEPVA), culture et communication (MCC), transition écologique et solidaire.

www.anact.fr

www.fsu.fr

www.mgen.fr

www.sgen-cfdt.fr

www.unsa-education.com

Contact Presse : Coralie Jolly – coralie.jolly@rpbyco.com - 01 42 41 58 46